

Note d'alerte et impacts budgétaires

Nous vous invitons à lire la : [note d'alerte et d'informations](#)

Pour toutes questions sur le marché subséquent, vous pouvez contacter vos interlocuteurs habituels :

- [Anne PLOTTU](#), Chargée de la Concession et des Achats d'Énergie : 03.44.46.44.40 / 06.74.10.80.93
- [Séverine WAILLIEZ-CHAUSSALET](#), Chef de Service Commun Opérationnel : 03.44.48.32.62

AGIR SUR SES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Pour les communes bénéficiant d'un [diagnostic des bâtiments](#) ou [d'éclairage public](#), nous vous incitons dès 2022 à démarrer des actions à résultat rapide pouvant peser sur le nombre de kwh consommés.

Vous pouvez contacter :

- pour l'éclairage public : [les chargés de travaux](#)
- pour les bâtiments : [Quentin MEREL](#) responsable du pôle énergie et les chargés de projet énergie : [Florian LOGEAIS](#), [Jean-Baptiste VAUCLIN](#), [Quentin FOURMENT](#)

Publié le 21 octobre 2021